

## Commune de JONZIER EPAGNY : tableau descriptif de la carte

Phénomène naturel	Description des historicités	Degré d'aléa	Occupation du sol	N° de zone
<b>H</b>	<p><b>En limite de commune, au Nord des Prés Recoup et de la borne 738 m</b></p> <p>Le replat situé au sommet est occupé par une zone humide alimentée principalement par ruissellement et des drains agricoles issus des champs de cultures céréalières voisins. Principalement composée de phragmites et de bosquets de saules au centre, elle présente des potentialités floristiques en raison de son degré d'humidité variable mais aucun inventaire complet n'a été réalisé.</p> <p style="text-align: right;"><i>Cf. Photographie Jonzier-EHI</i></p> <p style="text-align: right;"><i>Zone humide recensée dans la base de données de la DDAF</i></p>	Faible	Zone humide	<b>1</b>
<b>H</b>	<p><b>Aux Prés Recoup, à l'Ouest des Crêts</b></p> <p>Une zone humide de taille réduite s'est installée dans un talweg. Aucun relevé botanique n'a été réalisé. Elle présente principalement des intérêts hydrologiques car elle sert de zone de stockages des eaux de ruissellement en amont du village de Vigny. La commune souhaite la préserver voire l'agrandir car son rôle n'est pas négligeable dans ce secteur où le pouvoir d'infiltration des sols est très réduit.</p> <p style="text-align: right;"><i>Zone humide recensée dans la base de données de la DDAF</i></p>	Faible	Zone humide	<b>2</b>
<b>H</b>	<p><b>Au Nord-Ouest de Sur les Mules, à l'Est du point coté 684 m</b></p> <p>Deux zones humides se sont installées sur les pentes à l'amont d'un thalweg qui alimente le ruisseau du Fontanille. Elles récoltent les eaux de ruissellement d'un vaste bassin versant amont et jouent ainsi un rôle de soutien de débit à l'étiage intéressant de par leur fonction de stockage. Elles présentent également quelques intérêts écologiques (zones en friches).</p> <p style="text-align: right;"><i>Zone humide recensée dans la base de données de la DDAF</i></p>	Faible	Zone humide	<b>3</b>

<b>H</b>	<p><b>Sur le Mont, au Nord du hameau d'Epagny</b>  Une jonchaie s'est développée autour d'une petite mare. Cette zone humide installée sur un replat stocke les eaux de ruissellement des prés voisins et réduit ainsi les écoulements vers Epagny. La municipalité souhaiterait renforcer son intérêt hydrologique (et écologique) via un projet d'aménagement.</p> <p style="text-align: right;"><i>Cf. Photographie Jonzier-EH2</i></p>	Faible Fort	Zone humide	<b>4</b>
<b>H</b>	<p><b>Au Nord-Ouest de la commune</b>  De très anciennes zones humides se sont développées au milieu des bois. Elles étaient exploitées autrefois pour les foins. Elles présentent de nombreux intérêts écologiques pour leur flore et leur faune.</p>	Faible	Bois	<b>5</b>
<b>H</b>	<p><b>Au Pré de Novéry</b>  En bordure de forêt, une zone humide s'est développée alimentée par les eaux de ruissellements du versant qui tendent à s'infiltrer au niveau du « plateau » situé en dessous d'Epagny.</p>	Faible	Zone humide	<b>6</b>
<b>G</b>	<p><b>Epagny</b>  Un thalweg asséché en contrebas du hameau présente des signes de glissements. Lors de précipitations importantes, il sert de lit à un ruisseau qui descend du versant et dont les eaux s'infiltreront au Pré de Novéry.</p>	Fort	Bois	<b>7</b>
<b>G</b>	<p><b>Prés Saint-Martin, au dessus de la RD34</b>  Quelques traces de glissements superficiels et d'apparence stabilisée ont été observés dans les prés : rupture irrégulière de pente au niveau des talus, loupes de glissements, poteaux et arbres.  La nature des sols et la richesse des écoulements sur le versant pourraient favoriser l'apparition de déstabilisations, notamment lors de travaux de terrassements.</p> <p style="text-align: right;"><i>Cf. Photographie Jonzier-EG1</i></p>	Moyen	Prés	<b>8</b>

<p><b>T</b> <b>G</b></p>	<p><b>Ruisseau de Fontanille et affluents en rive droite</b>  Ces ruisseaux prenant naissance sur la partie cultivée du versant tendent à s'enfoncer dans un thalweg boisé de plus en plus marqué.</p> <p style="text-align: right;"><i>Cf. Photographie Jonzier-ETG1</i></p> <p>Les pentes des thalwegs bien que stabilisées par les arbres connaissent quelques glissements favorisés notamment par l'affouillement des berges en pied et la nature sensible des sols (dépôts morainiques argileux).</p> <p>Un secteur est particulièrement touché, au dessus de la confluence de 2 ruisseaux, vers Poméry : le chemin communal sur la rive droite du ruisseau de Fontanille s'affaisse régulièrement vers le lit (affaissement de 80cm environ lors des derniers mouvements). Par ailleurs, des glissements ont aussi été observés aux Grands Bois, sur la rive gauche du ruisseau de Fontanille, en amont d'une habitation du Moulin (commune de Savigny), en juillet 1997.</p> <p style="text-align: right;"><i>Cf. Rapport RTM n°1137/JML/ML</i></p>	<p>Fort Fort</p>	<p>Thalwegs boisés</p>	<p><b>9</b></p>
<p><b>G</b></p>	<p><b>Thalweg du ruisseau de Fornant – Les Grands Bois</b>  En amont du lit des ruisseaux, les pentes boisées ne sont pas très fortes mais elles peuvent être déstabilisées par les glissements qui se produisent au niveau des cours d'eau, d'autant plus que les sols sont principalement composés de dépôts morainiques hétérogènes localement argileux.</p>	<p>Faible</p>	<p>Bois</p>	<p><b>10</b></p>
<p><b>T</b> <b>G</b></p>	<p><b>Ruisseau de la Léchire</b>  Cet affluent du Flon en rive droite s'encaisse progressivement dans un thalweg qui présente localement quelques signes d'affouillement.</p>	<p>Fort Fort</p>	<p>Champs / Prés</p>	<p><b>11</b></p>
<p>-</p>	<p><b>Sur tout le territoire communal</b>  Le phénomène de ruissellement peut se révéler important après de fortes précipitations. Le réseau d'eaux pluviales a d'ailleurs connu quelques problèmes de sous-dimensionnements lors de violents orages (orages des 31/05/1992 et 13/06/1987) : en avaient résulté divers ravinements et ruissellements de chemins, ainsi que des débordements de fossés collecteurs. Des inondations s'étaient produites à Vigny et à l'entrée d'Epagny.  Depuis, des travaux ont réaménagé le réseau d'eaux pluviales et ce dernier est régulièrement entretenu et surveillé.</p> <p style="text-align: right;"><i>Cf. Rapports RTM n°1250/AE/CB du 15/10/1992, n°DA/NS/684 du 27/07/1987</i></p> <p>Le phénomène très diffus n'a pas été cartographié.</p>	<p>Diffus</p>	<p>-</p>	

